

# CP VENDIN-LE-VIEIL

## Agression : Encore du QD virtuel !

Ce début d'année a mal commencé pour l'un de nos collègues qui s'est fait agresser par un détenu au retour de son travail d'auxiliaire, mécontent de devoir réintégrer sa cellule, comme il lui avait été demandé.

Celui-ci a réussi à passer entre les mailles du filet d'une réelle sanction méritée, comme d'autres avant lui, pour raison médicale ; résultat : confinement pour 30 jours.

### A quand la non incarcération pour incompatibilité physique ?

Notons que parmi les détenus qui font l'objet de ces traitements de faveur, certains font du sport, travaillent, mènent une vie normale à l'intérieur de nos murs tout en se permettant de temps en temps d'enfreindre le règlement, et parfois même en usant de violence ; quand on n'assume pas ses actes... et c'est le personnel qui en fait les frais.

Dans ses vœux pour 2020, le chef d'établissement nous dit : « *sur le plan des relations interprofessionnelles, nous souhaitons poursuivre les rapprochements initiés en 2019 avec l'unité sanitaire...* » **un vœux pieu ?**

FO constate et déplore le fait que l'agresseur conserve son poste : **est-il si indispensable que ça ?**

### TRAVAIL = CONFIANCE / VIOLENCE = CONFIANCE BRISEE

FO constate que certains détenus, présents depuis trop longtemps sur notre structure, n'ont pu que prendre une confiance excessive qui se traduit par de l'arrogance ou pire de la violence : il faut en tirer les conséquences.

FO apporte son soutien au collègue agressé, et dénonce un énième passe-droit :

## **IL FAUT REMETTRE LES CHOSES A L'ENDROIT !**

Le 08 janvier 2020,  
 Le bureau local  
 FORCE OUVRIÈRE